



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi 3 août 2020

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 3 août 2020  
à la salle municipale, de 20 h à 20 h 55.

Sont présents : Monsieur Denis Bergeron  
Monsieur Guy Dupuis  
Madame Valérie Fortier  
Monsieur Jocelyn Jutras  
Monsieur Marcel Larochelle  
Monsieur Éric Morissette  
Monsieur Yvon Martel  
Monsieur Marc Plante

La séance est ouverte à 20 h par le maire, Monsieur Marc Plante, qui est le président  
de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit  
comme secrétaire de la réunion.

197-2020

Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valère siège en séance ordinaire ce  
lundi 3 août 2020 et les conseillers et conseillère sont tous physiquement présents.

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état  
d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état  
d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux  
qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part,  
délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle  
et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue en public  
cependant avec un nombre limité (10) tel que prescrit par la santé publique.

198-2020

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que l'ordre du jour  
soit adopté tel que lu.

199-2020

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2020

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le procès-verbal de  
l'assemblée du 6 juillet 2020 soit accepté tel que déposé.

200-2020

Adoption des comptes

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que les comptes  
soient acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

201-2020

Paiement de l'entente avec le Service d'incendie de la Ville de Victoriaville 2020

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil  
autorise le paiement au Service d'incendie de la Ville de Victoriaville d'un montant  
total de 77 994 \$, réparti de la façon suivante : pour l'année 2020 un montant de  
74 450 \$ et un ajustement, pour l'année 2019, d'un montant de 3 544 \$.



No de résolution  
ou annotation

202-2020

Renouvellement de l'entente 2020 avec la Croix-Rouge

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Guy Dupuis que le conseil accepte l'entente de service aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne pour l'année 2020-2021 pour un montant de 213,18 \$ et autorise le maire, Monsieur Marc Plante et Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer l'entente.

203-2020

Entente de location du garage municipal

**ATTENDU QUE** Monsieur Yvon Pellerin a déposé une lettre en date du 16 juillet 2020 signifiant son intention de mettre fin au bail de location avec la Municipalité le 30 septembre 2020;

**ATTENDU QUE** certains membres du conseil ont rencontré Monsieur Pellerin le jeudi 16 juillet 2020 à 13 heures au centre administratif pour discuter des possibilités d'entente ainsi que des conditions du bail de location;

**ATTENDU QUE** les membres présents du conseil et Monsieur Yvon Pellerin se sont entendus pour terminer le contrat le 31 décembre 2022 et que les conditions soient entérinées entre les deux parties.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Valérie Fortier que le maire, Monsieur Marc Plante, et le directeur général, Monsieur Jocelyn Jutras, soient autorisés à signer ledit addenda pour confirmer les nouvelles conditions d'ici la fin du contrat.

204-2020

Remerciements à messieurs François Bonnardel, ministre des Transports et André Lamontagne, ministre de la région du Centre-du-Québec dans le cadre du programme de subvention PPA-CE

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le conseil remercie le ministre des Transports, Monsieur François Bonnardel, ainsi que le ministre de la région du Centre-du-Québec, Monsieur André Lamontagne, pour l'aide financière de 25 085 \$ accordée à la Municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration, (PPA-CE) pour des travaux d'amélioration d'une partie du chemin Luneau.

205-2020

Remerciements au député d'Arthabaska, Monsieur Éric Lefebvre, dans le cadre du programme de subvention PPA-CE

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil remercie le député d'Arthabaska, Monsieur Éric Lefebvre, pour l'aide financière de 25 085 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE), pour des travaux d'amélioration d'une partie du chemin Luneau.

206-2020

Autorisation des dépenses pour les travaux dans le chemin Luneau

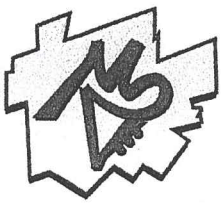
**ATTENDU** l'acceptation de la subvention de 25 085 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise les dépenses de voirie pour des travaux d'une partie du chemin Luneau, soit le creusage des fossés, l'excavation, la pose de membrane et le rechargement de la route ainsi que la pose d'asphalte, au montant estimé de 50 000 \$.

207-2020

Demande de soumission sur invitation pour l'asphaltage d'une partie du chemin Luneau

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil demande des soumissions sur invitation et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés pour asphalté une partie du chemin Luneau. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « ASPHALTAGE CHEMIN LUNEAU » et ce, au plus tard le mardi 8 septembre 2020 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée du conseil du 14 septembre 2020.



Dépenses pour l'assemblée du lundi 3 août 2020  
selon les objets

Administration 100 :

Législation	200,00 \$
Gestion financière et administrative	11 629,29
Contribution employeur	13 776,85
Incendie	78 482,64
Quote-part	_____
Sécurité publique - police	_____
Salaires	21 143,26

Transport routier 300 :

Voirie	26 447,65
Éclairage des rues	630,47
Enlèvement de la neige	_____

Hygiène de milieu 400 :

Enlèvement des ordures	31 404,44
Fonds pension	600,00
Bibliothèque	473,61
Loisirs	963,33
Parc	4 178,75
Urbanisme	7 243,06
Fonds dépenses en immobilisation ameublement	_____
Fonds dépenses en immobilisation loisirs	_____
Fonds dépenses en immobilisation bâtiment	_____
Fonds dépenses en immobilisation voirie	3 559,46
Fonds dépenses en immobilisation machinerie	_____
Comité embellissement	_____
Journal	_____

**TOTAL DES DÉPENSES**

**200 732,81 \$**





No de résolution  
ou annotation

208-2020

Acceptation de la soumission pour les travaux d'asphaltage des rues du Parc, des Loisirs, de la Promenade, Desjardins Nord et de la route de la Rivière-Noire

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier a fait la lecture du rapport de soumission publique pour les travaux d'asphaltage des rues du Parc, des Loisirs, de la Promenade, Desjardins Nord et de la route de la Rivière-Noire

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu cinq soumissions soit :

NOM	Prix avant taxes					Total
	du Parc	des Loisirs	de la Promenade	Desjardins N.	Rivière-Noire	
PAVAGE VEILLEUX ASPHALTE	18 126,05 \$	38 764,05 \$	14 842,30 \$	42 767,20 \$	32 622,55 \$	147 122,15 \$
SINTRA INC. (région Maurice/Centre du Québec)	19 322,98 \$	40 352,28 \$	15 122,78 \$	44 941,92 \$	33 872,68 \$	153 612,64 \$
CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF	18 999,12 \$	39 447,27 \$	14 702,59 \$	47 349,55 \$	34 821,96 \$	155 320,49 \$
PAVAGE CENTRE SUD DU QUÉBEC INC.	18 301,75 \$	39 175,50 \$	15 009,25 \$	47 149,50 \$	33 885,50 \$	153 521,50 \$
SMITH ASPHALTE INC.	19 713,00 \$	42 303,00 \$	16 244,00 \$	46 656,00 \$	36 366,60 \$	161 282,60 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte et accorde la soumission concernant les travaux d'asphaltage des rues du Parc, des Loisirs, de la Promenade, Desjardins Nord et de la route de la Rivière-Noire à Pavage Veilleux Asphalté pour un montant total de 147 122,15 \$ avant taxes.

**ET QUE** ladite acceptation soit conditionnelle à l'obtention des approbations des différentes instances gouvernementales.

209-2020

Acceptation de la soumission de pierre pour l'année 2020

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier a fait la lecture du rapport de soumission publique pour l'achat de pierre;

**ATTENDU QUE**, pour accepter la soumission, il faut, selon le rapport de soumission publique et le cahier de charges, prendre en considération la plus basse soumission en incluant le prix du transport et l'endroit où seront faits les travaux;

**ATTENDU QUE** la seule soumission reçue est celle de Carrières P.C.M. inc.;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martel que le conseil accepte et accorde la soumission concernant l'achat de pierre pour l'année 2020 à Carrières P.C.M. inc. pour de la MG20 pierre, MG20 granulat, MG20B pierre, MG56 pierre et AB5 pierre et matières recyclables (asphalte et béton), tel que déposé par le soumissionnaire.

210-2020

Acceptation de la cotation de réfection des routes avec un enrobé bitumineux posé à chaud

**ATTENDU QUE** la Municipalité avait demandé à quatre entreprises une cotation pour la réfection d'une section des rangs 11 et 12 et du chemin Fournier avec un enrobé bitumineux posé à chaud;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu trois cotations soit celles Pavage Veilleux (1990) inc., de Smith Asphalté inc. et de Sintra inc. selon le tableau suivant, tous les montants étant avant taxes :

	Rang 11	Rang 12	Chemin Fournier
Pavage Veilleux (1990) inc.	22 326,00 \$	22 326,00 \$	5 935,30 \$
Smith Asphalté inc.	34 770,00 \$	34 770,00 \$	5 490,00 \$
Sintra inc.	28 090,50 \$	28 548,00 \$	6 960,00 \$



No de résolution  
ou annotation

211-2020

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil accepte et accorde la cotation concernant les travaux pour la réfection avec un enrobé bitumineux posé à chaud à la compagnie Pavage Veilleux (1990) inc. pour la réfection d'une section des rangs 11 et 12 au montant de 22 326,00 \$ chacun et du chemin Fournier, au montant de 5 935,30 \$, tous les montants étant avant taxes.

Résolution en appui au Programme de soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité dans le cadre du volet 4

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les Municipalités de Saint-Valère et de Saint-Samuel désirent présenter un projet de coopération intermunicipale pour la gestion d'équipements ou d'infrastructures, de services ou d'activités dans le cadre de l'aide financière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Valérie Fortier, appuyée par Éric Morissette, et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Saint-Valère s'engage à participer au projet d'engagement d'un coordonnateur loisir, un projet de coopération intermunicipale pour la gestion d'équipements ou d'infrastructures, de services ou d'activités et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de Saint-Samuel organisme responsable du projet.

212-2020

Paiement de la contribution 2020 de Partenaire 12-18 – Arthabaska

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise une contribution au montant 3 320,45 \$ à Partenaires 12-18 – Arthabaska à titre de participation financière pour l'accompagnement de nos jeunes dans leur épanouissement et des services offerts pour la responsabilisation des adolescents.

213-2020

Autorisation d'achat de membrane pour les travaux de voirie

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, à faire l'achat de membrane au montant de 5 000 \$ pour les travaux de voirie.

214-2020

Autorisation de rechargement de la route de la Coupe

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise un montant estimé à 5 000 \$ avant taxes pour le rechargement d'une partie de la route de la Coupe.

215-2020

Autorisation de paiement pour la réparation de la transmission du chargeur sur roues

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le paiement de 4 000 \$ plus taxes à Équipements Forcier ltée pour la réparation de la transmission du chargeur sur roues suite à une entente intervenue entre les parties.

216-2020

Demande de nettoyage du cours d'eau de la Rivière-Noire, branche 30

**ATTENDU QUE** la Municipalité a fait une demande de nettoyage du cours d'eau de la Rivière-Noire, branche 31;

**ATTENDU QUE** Monsieur Éric Pariseau, lors de sa visite du cours d'eau de la Rivière-Noire branche 31, s'est aperçu que la branche 30 était également sédimentée sur une distance 800 mètres;

**ATTENDU QUE** Monsieur Pariseau a contacté la Municipalité afin que celle-ci fasse une demande de nettoyage du cours d'eau Rivière-Noire, branche 30;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette :



No de résolution  
ou annotation

217-2020

**QUE** le conseil accepte le dépôt de la demande de nettoyage du cours d'eau de la Rivière-Noire, branche 30 selon les recommandations de Monsieur Éric Pariseau chargé de projets en cours d'eau;

**QUE** la répartition des travaux de nettoyage soit faite par bassin versant;

**ET QUE** ladite demande soit acheminée à la MRC d'Arthabaska.

Achat de ponceaux (tuyaux) pour le rang 9

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise un montant estimé de 3 500 \$ pour l'achat de ponceaux (tuyaux) pour le rang 9.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

200-2020, 201-2020, 202-2020, 206-2020, 207-2020, 208-2020, 209-2020, 210-2020, 211-2020, 213-2020, 214-2020, 215-2020, 217-2020

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mil vingt.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

MRC d'Arthabaska : Entrée en vigueur du règlement 398 – Schéma d'aménagement et lettre relative aux fosses septiques

Gesterra : Lettre relative aux fosses septiques

Projet résolution subvention volet 4 – Soutien coopération intermunicipale fonds régions et ruralité

Partenaire 12-18 : Facture contribution 2020

Croix-Rouge : Lettre d'entente

Éric Lefebvre : Soutien financier

Rouli-bus : Report de l'AGA pour élection

Magazine Urba

Magazine Odo Mag

Magazine InfraStructure

218-2020

Clôture de la séance

Il est proposé à 20 h 55 par Yvon Martel que la séance soit levée.



No de résolution  
ou annotation

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante  
Maire

Marc Plante  
Maire

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

